

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SIGNATURE DE LA CONVENTION ANRU DU QUARTIER DE LA THUR
DE WITTELSHEIM**



MAIRIE DE WITTELSHEIM

Vendredi 21 septembre à 11h



Grégory LELOUP

gleloup@domial.fr / Port. : 06 75 11 81 38

La Ville de Wittelsheim et le Groupe Domial, acteur majeur de l'habitat en Alsace,
organisent

le vendredi 21 septembre à 11h,

la signature de la convention ANRU du Quartier de la Thur

en présence de :

Denis Riesemann, Maire de Wittelsheim

Jean-Jacques Weber, Conseiller Général

Jean-Paul Omeyer, Vice-président du Conseil Régional,

Alain Perret, Préfet du Haut-Rhin

Jean-Paul Heider, Président d'Habitat Familial d'Alsace (Groupe Domial)

Marc Schaeffer, Directeur Général du Groupe Domial

La ville de Wittelsheim a engagé depuis 1995, un processus de réhabilitation de ce quartier pour en améliorer son fonctionnement, le dédensifier et proposer aux habitants un cadre de vie plus agréable.

Après la démolition des Tours Moder, Bruche et Zorn en 1997, 2000 et 2008, Domial poursuit son investissement opérationnel avec les projets suivants :

- Les 2 bâtiments MEURTHE et MEUSE (2x36 logements) vont faire l'objet d'une réhabilitation en vue d'atteindre un niveau de performance énergétique BBC Rénovation. Les travaux sur la tour MEUSE vont démarrer cet été et se termineront en février 2014. Le bâtiment MEURTHE sera rénové dans la continuité à partir de juin 2014 (livraison en février 2016)

Ces réhabilitations s'accompagneront de travaux de résidentialisation en bas des immeubles.

- Dans la partie sud du quartier côté rue le l'III, Domial va démarrer, dès octobre 2012, la construction de 19 logements locatifs en 2 tranches. Les logements seront livrés pour le 2^e trimestre 2014.

Tranche 1 : Construction de 11 pavillons locatifs BBC mixte

Tranche 2 : Construction d'un collectif de 8 logements locatifs BBC mixte

- La démolition de l'immeuble Vologne qui démarre à compter de juillet 2012 et se terminera fin 2012-début 2013, ainsi que la démolition de l'immeuble LAUCH qui pourrait démarrer au 3^e trimestre 2014.

- La création d'une voirie après démolition de la bâche à eau permettra de recréer un cœur de maille du quartier.

Grégory LELOUP

gleloup@domial.fr / Port. : 06 75 11 81 38

Coût de l'opération

Le coût total d'opération s'élève à **4 174 211€** , uniquement pour :

- la réhabilitation des résidences Meurthe et Meuse,
- la démolition des bâtiments Vologne et Lauch
- et les travaux des voiries.

L'investissement pour la construction des 19 logements locatifs en BBC s'élèvera à **2 623 012€**.

Grégory LELOUP

gleloup@domial.fr / Port. : 06 75 11 81 38